



## NOTRE OFFRE : BILANS DE COMPETENCES

Le bilan de compétences consiste en une **analyse des compétences**, des **aptitudes** et des **motivations** de vos salariés.

Il aboutit à la définition d'un **projet professionnel** réaliste et/ou à la définition d'un **projet de formation** complémentaire.

Un **document de synthèse** confidentiel est remis au salarié.

Une partie ou l'intégralité de ce document peut vous être communiquée, uniquement avec son accord.

---

### NOS PLUS

---

Un accompagnement de vos salariés tel que défini et encadré par la loi de 1991.

Une couverture géographique importante grâce à un réseau de consultants expérimentés :

Bourgoin-Jallieu en Isère (Siège)

Lyon

Paris

Financement dans le cadre du DIF ou du Plan de Formation.

***Possibilité de remboursement total ou partiel par votre OPCA.***

**Avec l'accord du salarié et en sa présence, nous nous rendons dans vos locaux pour réaliser une restitution des résultats.**